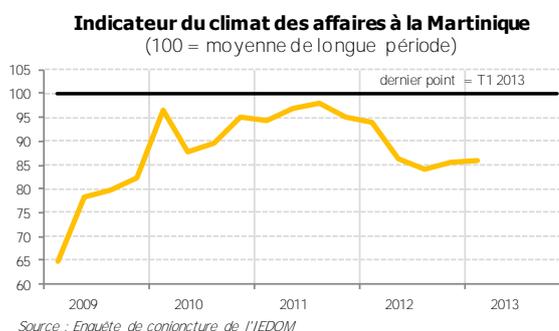


Premières tendances 1^{er} trimestre 2013

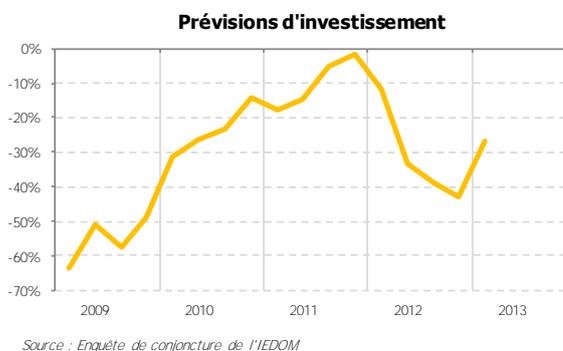
Le climat des affaires reste dégradé

CLIMAT DES AFFAIRES

Au premier trimestre 2013, l'indicateur du climat des affaires (ICA) reste dégradé, dans la continuité de l'exercice 2012. Il s'établit bien en deçà de sa moyenne de longue période à 86,1 points.



L'évolution de l'ICA tient à la meilleure orientation des effectifs et des prix, ainsi qu'à une moindre dégradation des prévisions d'investissement au premier trimestre. À l'opposé, l'activité est ralentie et les tensions sur la trésorerie s'accroissent. Les prévisions d'activité ne sont guère plus optimistes pour le trimestre à venir.



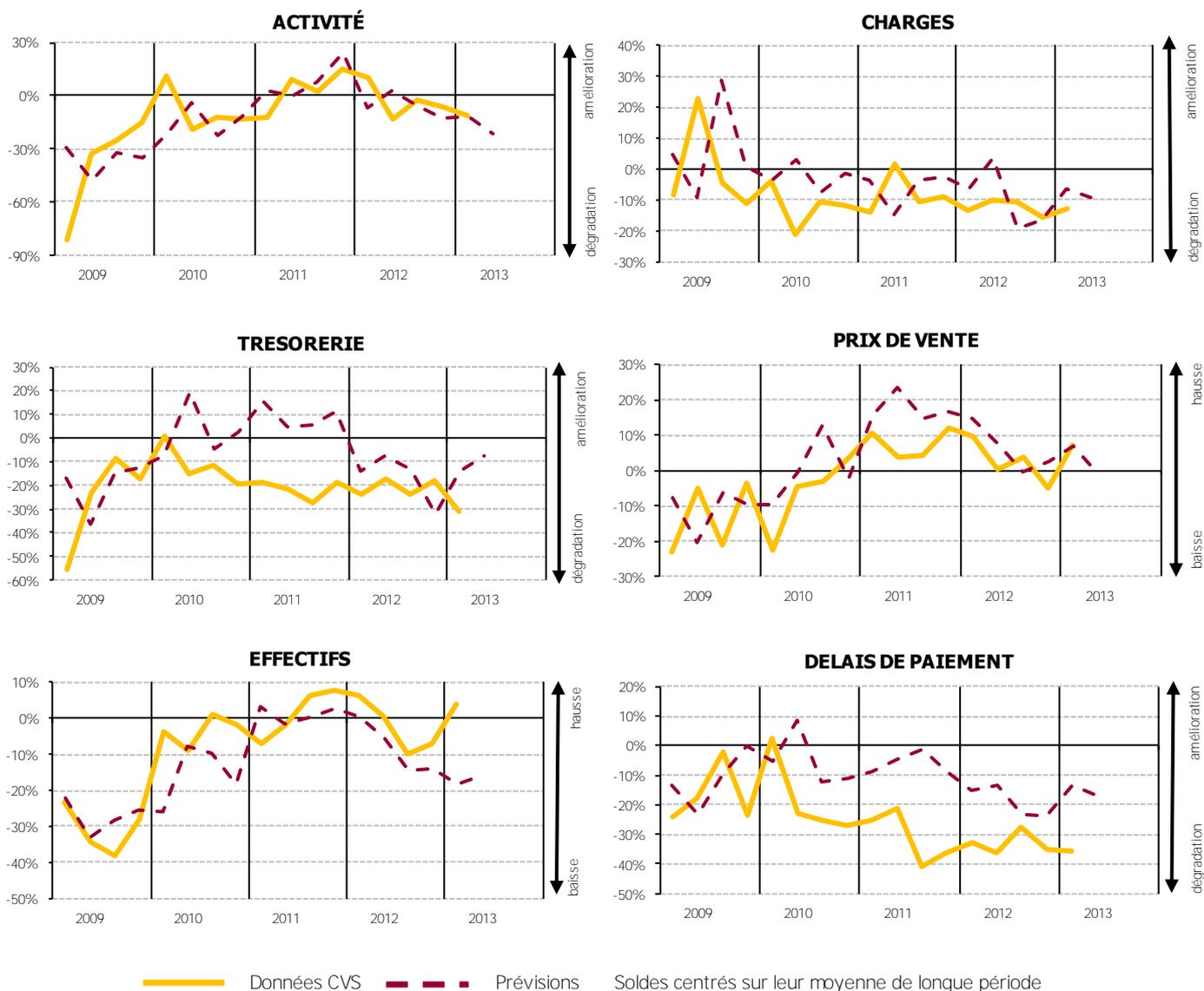
Dans un contexte toujours jugé défavorable, les prévisions d'investissement à un an demeurent mal orientées, mais la dégradation s'atténue.

PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Les premiers résultats de l'enquête de conjoncture font état d'une activité en baisse au premier trimestre. Cette évolution se traduit par la détérioration des trésoreries, en lien avec l'alourdissement des charges d'exploitation et l'allongement des délais de paiement. Dans ce contexte économique difficile, les chefs d'entreprise tentent cependant de maintenir les effectifs.

La prudence est de mise pour le deuxième trimestre et les chefs d'entreprise sont pessimistes. Le niveau d'activité est tel que de nouvelles tensions de trésorerie sont attendues.

SOLDES D'OPINION



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM – 1^{er} trimestre 2013 – Premiers résultats

Cette analyse, basée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans le bulletin de conjoncture trimestrielle à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées -notamment par secteur d'activité- et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie martiniquaise (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM a élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : V.-R. NUGENT

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer : 13 mai 2013 – Dépôt légal : mai 2013 – ISSN 1952-9619